Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 82 (1931)

Heft: 4

Artikel: Une réserve forestière dans le canton de Neuchâtel

Autor: Spinner, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784709

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une réserve forestière dans le canton de Neuchâtel.

Le cas suivant est un exemple intéressant de la protection de la nature. Intéressant, d'abord, parce qu'une intervention opportune a permis de sauver de la destruction un boisé du Jura neuchâtelois, bien typique au point de vue botanique et forestier. Encourageant aussi, car il montre à quoi peut aboutir l'effort désintéressé de personnes dévouées qui savent gagner à une belle cause ceux que cela concerne. A cet égard, la courageuse initiative de M. le professeur H. Spinner, à Neuchâtel, mérite d'être signalée. Les forestiers suisses lui seront reconnaissants d'avoir su porter si bien le drapeau des amis de la Nature, et le félicitent du beau succès de son intelligente croisade.

H. B.

Le Bois des Lattes.

Dans la vallée des Ponts.

Les tourbières neuchâteloises célèbres par les travaux de Lesquereux, de Christ, de Früh et de Schröter s'en vont au-devant de la disparition. L'exploitation, le drainage, la culture les exterminent peu à peu; c'est logique. Mais, lorsqu'un territoire d'accès facile résume, sur moins de 20 ha, les divers stades de l'évolution d'une de ces tourbières : prairie, marais plat, marais bombé, lande et forêt, il faut le conserver; c'est à quoi nous sommes arrivés pour le Bois des Lattes.

Il y avait tout d'abord un intérêt historique à ce sauvetage, car ce bois faisait partie de la propriété de Combe-Varin qui, lors de son appartenance à Desor, puis à son ami Eug. Borel, fut le rendezvous d'une pléiade de savants. C'est d'ailleurs en parcourant la vallée des Ponts que l'un d'entre eux, Charles Martins de Montpellier, remarque quelque similitude entre les landes jurassiques à bouleaux nains et à airelles, parsemées de grands bouleaux, et certaines régions voisines des rives de la Mer glaciale arctique.

Puis, il y a surtout l'intérêt scientifique. Intérêt actuel, d'abord, pour la conservation immédiate de certaines espèces étroitement liées à l'humus acide de la tourbe : les sphaignes, l'andromède, la canneberge, les rossolis, le Carex chordorrhiza ou à longues racines. le bouleau nain, la listère à feuilles en cœur, sont irrémédiablement condamnés par la suppression de leur substrat. Intérêt phytogéographique, ensuite, par l'étude comparée de cette flore avec celle des territoires voisins, phytohistorique pour la recherche de son origine. Intérêt documentaire enfin et surtout. Nous avons montré, dans plusieurs publications, l'importance capitale des tourbières pour la reconstitution de l'évolution de la forêt dans nos parages depuis la disparition des glaciers. Or, cette évolution continue et celle de la tourbière aussi; il faut donc réserver un territoire intact où nos descendants trouveront toujours du matériel intact en place, sans interruption dans le cycle évolutif. Le Bois des Lattes en est au stade avancé de la forêt, où les sphaignes redeviennent agressives

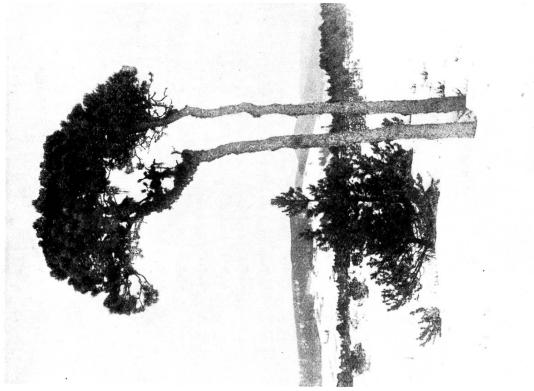


Phot. Jean Mathey, Les Ponts-de-Martel.



Phot. Jean Mathey, Les Ponts-de-Martel.

Deux vues prises dans la réserve du Bois des Lattes, vallée des Ponts, canton de Neuchâtel.





Dans la réserve du Bois des Lattes. Deux autres vues bien typiques.

Phot. Jean Mathey

et, d'ici à quelques siècles, il est probable que la plupart de ses pins et de ses bouleaux auront péri et que leurs souches enfouies serviront déjà de « Kerbes ». Ce sera, sauf erreur, la troisième forêt ensevelie au même endroit.

L'intérêt artistique n'est pas moindre. En toute saison, la nouvelle réserve présente un aspect intéressant et divers, les tableaux du peintre Jean Mathey, aux Ponts-de-Martel, en font foi et c'est lui en somme qui a découvert ce joyau.

L'hoirie Borel avait tenu à conserver intact ce coin de tourbière et le sauvetage définitif fut entrepris par la « Commission cantonale pour la protection de la Nature ». Elle réussit à intéresser l'Etat de Neuchâtel qui se porta acquéreur et avança 5000 fr.; les nouveaux propriétaires de Combe-Varin, Madame Vve. Ruprecht-Borel et ses enfants à Muri, près Berne, offrirent 2000 fr.; la « Ligue suisse pour la protection de la Nature » fit un don de 1000 fr.; le « Club Jurassien » recueillit 395,50 fr. parmi ses membres; une souscription dans la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » rapporta 245 fr. et dans la « Feuille d'Avis des Montagnes » 126 fr.; la « Société cantonale des forestiers » donna 100 fr.; la « Société forestière suisse » 100 fr.; la « Section neuchâteloise du Club alpin » 50 fr.; une collecte faite aux Ponts-de-Martel, par M. Jean Mathey 67 fr.; de dons égrenés 107 fr.

Le prix payé étant de 9000 fr., il reste donc un reliquat qui permettra d'arrondir la propriété au nord du Bied.

L'Etat de Neuchâtel a passé une convention avec l'Université qui, par l'organe de son Institut de botanique, aura la jouissance et la surveillance du Bois des Lattes. Ce sera à la fois un jardin botanique, un refuge zoologique, un musée et un laboratoire biologique.

Merci, à tous ceux qui, collectivement ou personnellement, nous ont aidé à mener à bien notre entreprise.

Le président de la commission cantonale pour la protection de la Nature : H. Spinner, professeur. (Le Rameau de sapin, n° 2, 1931.)

NOS MORTS.

† Edouard Liechti, inspecteur forestier, à Morat.

Edouard Liechti est né le 11 avril 1876, à Frauenfeld, où son pere était chimiste. Sa mère est morte le 23 mai suivant. Son père, nommé professeur à l'Université de Vienne, confia ses enfants à sa famille à Morat. C'est ainsi qu'Edouard a été, en majeure partie, élevé par son oncle Hermann, l'éminent forestier moratois.

Après avoir fait à Morat ses études primaires et secondaires, Liechti suivit les cours de l'Ecole forestière, de 1896 à 1898, et sitôt